

# Approches institutionnalistes des secteurs, des territoires, du méso

Au sein du Colloque de l'AFEP  
Amiens – Juillet 2022

## **Atelier organisé par :**

Jérémy BASTIEN (Université de Reims Champagne-Ardenne, REGARDS)

Florence GALLOIS (Université de Reims Champagne-Ardenne, REGARDS)

La crise sanitaire découlant de la pandémie de Sras-cov-2 met en lumière l'inégale influence des fluctuations macroéconomiques sur les systèmes productifs. En effet, de nombreuses activités ont été fragilisées par ce choc inédit (restauration, tourisme, *etc.*), mais d'autres ont fait état d'une forme de résilience face à cette crise (football professionnel européen par exemple) voire y ont trouvé des opportunités de croissance (grande distribution, secteur pharmaceutique, solutions logiciel de travail à distance, de télémédecine, *etc.*).

Les approches mésoéconomiques institutionnalistes s'attachent depuis près de 30 ans – et plus encore depuis la naissance du groupe de travail *Régulation Sectorielle et Territoriale* (RST) – à illustrer cette diversité en caractérisant les recompositions institutionnelles spécifiques à chaque secteur et territoire et qui sont induites par l'accumulation du capital au niveau macroéconomique (Bartoli & Boulet, 1990 ; Lamarche, & al., 2021 ; Laurent & du Tertre, 2008). Les dynamiques de changement institutionnel au sein des espaces méso ne sont toutefois pas uniquement déterminées par le régime macroéconomique. Les conduites stratégiques des acteurs au sein de ces espaces, les relations sociales de travail y existant, les avancées technologiques y étant à l'œuvre ou encore la forme de la demande sociale (autrement dit les logiques de fonctionnement propres à chaque espace) peuvent générer des conflits à l'intérieur même de ces espaces. Les mutations institutionnelles engendrées par la résolution de ces conflits – soit par compromis soit par autorité par le ou les acteurs dominants – permettent d'identifier les modalités par lesquelles un espace se reproduit dans le temps en dépit de ses contradictions endogènes. En cela, il s'agit de caractériser le processus de régulation spécifique à chaque espace méso. Appréhender la dynamique des secteurs et des territoires dans leur singularité est d'autant plus important que chacun d'entre eux contribue à façonner le régime macroéconomique. Les logiques à l'œuvre à l'échelle mésoéconomique peuvent ainsi être structurantes du régime d'accumulation. C'est ainsi par exemple que des déréglementations sectorielles (télécommunications, énergie) ont influé sur les principales institutions du régime global, de même que certains espaces méso contribuent à l'accroissement des inégalités globales (finance). Au-delà, ces logiques méso s'articulent au macro et contribuent à soutenir des dynamiques d'accumulation globales.

Dans cette perspective, l'objectif général du panel consiste à éclairer ces logiques de différenciation à partir d'analyses renouvelées de secteurs et de territoires déjà appréhendés par la mésoéconomie institutionnaliste (agriculture, automobile, enseignement supérieur, services à la personne, *etc.*), mais aussi à partir de l'exploration de nouveaux espaces méso. Le panel s'intéressera particulièrement aux contributions privilégiant les études de cas mobilisant des outils théoriques et méthodologiques qui permettent d'analyser ces espaces et leur processus de régulation. A ce titre, le panel est naturellement ouvert aux approches méso de la théorie de la régulation tant la mésoéconomie institutionnaliste est, en l'état, principalement inspirée et nourrie par ces approches. Afin d'enrichir la mésoéconomie institutionnaliste, le panel est toutefois ouvert à l'usage d'autres approches qui serait mobilisées dans une perspective

mésioéconomique (approches évolutionnistes par exemple). En cela, seront considérées les communications s'intéressant :

- Aux dynamiques intermédiaires mettant en évidence l'autonomie relative de tout système productif au niveau mésioéconomique ;
- Aux relations méso-macro, soit dans une logique descendante (influence du régime global sur un espace méso) soit dans une logique ascendante (structuration partielle du régime globale par un espace méso) ;
- Aux relations méso-micro afin d'approfondir la dialectique structure-acteurs de l'analyse mésioéconomique et ainsi déterminer comment les stratégies et les jeux d'acteurs sont conditionnés par les frontières institutionnelles d'un espace méso, les acteurs ayant dans le même temps la capacité d'agir sur ces institutions ;
- Sans exclure d'autres entrées autour de l'analyse méso.

### **Pour soumettre votre proposition :**

Les propositions de communication sont à déposer sur l'onglet du panel sur scienceconf.org. Il est également possible de les envoyer (en plus du dépôt sur scienceconf) aux responsables de l'atelier ([florence.gallois@gmail.com](mailto:florence.gallois@gmail.com) ; [jeremie.bastien@univ-reims.fr](mailto:jeremie.bastien@univ-reims.fr)).

Les propositions peuvent être rédigées en français ou en anglais. Elles feront 1 à 2 pages et comprendront :

- Titre de la communication
- Coordonnées de l'auteur ou des auteurs, en cas d'auteurs multiples, indiquer qui est le premier auteur ;
- 5 mots clés
- La présentation de la communication proposée, incluant ses enjeux, la question de recherche, la méthodologie adoptée, le positionnement relativement à l'état de l'art ...
- Une bibliographie courte (10 références environ)

Les intentions de communications seront évaluées selon la procédure habituelle.

### **Calendrier**

5 février 2022 Date limite de réception des projets de communication

Fin février Réponse du comité scientifique aux auteurs

1<sup>er</sup> juin 2022 Date limite de réception des textes définitifs

BARTOLI P., & BOULET D. (1990), "Régulation et spécificités sectorielles : la sphère viticole," *Cahiers d'Économie et de Sociologie Rurales*, Vol. 17, pp. 7-38.

LAMARCHE T., GROUIEZ P., NIEDDU M., CHANTEAU J.-P., LABROUSSE A., et al. (2021), "Saisir les processus méso-Une approche régulationniste," *Economie Appliquée*, Vol. 2021, pp. 13-49.

LAURENT C., & DU TERTRE C. (2008), "*Secteurs et territoires dans les régulations émergentes*," Paris: L'Harmattan.